

# Le uest

Juillet et Août 2024-NO 160 La revue des Saint-Rochois (es)



municipalité de  
**SAINT-ROCH-OUEST**  
*L'agriculture, c'est dans notre nature*



*Pierre Mercier, maire*

*Conseillers :*

*Siège 1 : Bernard Benoit*

*Siège 2 : Charles Smith*

*Siège 3 : Josianne Chayer*

*Siège 4 : Francis Mercier*

*Siège 5 : Sylvain Lafortune*

*Siège 6 : Jean Bélanger*

*Sherron Kollar,*

*Directrice générale  
et greffière-trésorière poste 7550*

*Gaétan Hudon,*

*Inspecteur municipal, poste 7551  
inspecteur@saint-roch-ouest.ca*



## MAIRIE

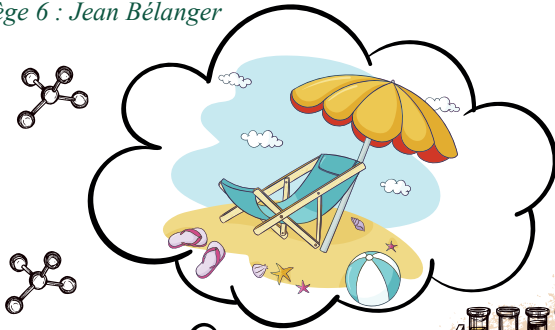
270, Route 125, Saint-Roch-Ouest  
(Québec) J0K 3H0

**T** 450-588-6060 **F** 579-795-0358

[www.saint-roch-ouest.ca](http://www.saint-roch-ouest.ca)  
[info@saint-roch-ouest.ca](mailto:info@saint-roch-ouest.ca)

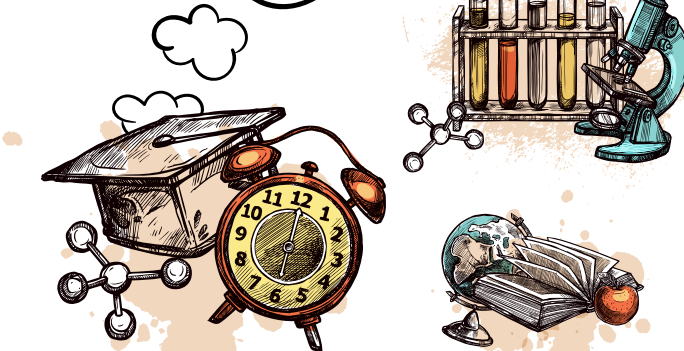
## HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi  
8 h 30 à 16 h 30



**PROCHAINE RENCONTRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Mardi 3 septembre  
à 20 h, au 270, Route 125**



# • Mot du Maire •

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Comme le temps passe vite, nous sommes déjà à la fin août.

Pour beaucoup d'entre vous, il est temps de préparer le retour des classes, et pour nos cultivateurs, la saison des récoltes approche à grands pas. Dans les prochaines semaines, il y aura beaucoup de tracteurs sur nos routes, il faudra donc être prudent et tolérant envers eux.



Je termine en souhaitant une bonne rentrée à toutes les étudiantes et à tous les étudiants qui débiteront bientôt une nouvelle année scolaire. Je vous encourage à persévérer dans vos projets d'études.

**Bon retour en classe**

N'oubliez pas que le **23 août**, ce sera notre souper champêtre, au plaisir de vous rencontrer!

**Pierre Mercier, Maire**

# • Table des matières •

Mot du maire	2
Table des matières	3
Résumé des délibérations du conseil municipal	4 à 6
Avis public	7
Communiqué de presse • Protégez-vous contre la maladie de Lyme	8-9
Communiqué de presse • Conseils pour éviter les punaises de lit	10
Communiqué de presse • Les chauves-souris et les autres animaux sauvages pourraient avoir la rage	11
Message important • Le Mildou, une maladie à surveiller	12-13
Communiqué de presse • Baignade en eau naturelle et risque pour la santé	14-15
Communiqué de presse • Mesures de prévention (veille de chaleur accablante)	16-17
Communiqué de presse • Agir à la mi-juillet et à la mi-août pour contrer les effets du pollen de l'herbe à poux	18
La rescousse Montcalm (marche dans mes bottines)	19
Bibliothèque Alice-Parizeau	20
Fabrique St-Esprit	21
Café des aînés • Centre Jyoti	22
Cours gardiens avertis	23
Programmation activités loisirs session automne 2024	24 à 26
Basketball saison 2024-2025	27
Clud de marche	28
Le grand défi Pierre Lavoie (marche de 5 km)	29
Collectifs • MRC Montcalm gestion de vos matières résiduelles	30
Marché de Noël exposant	31
Fête familiale des récoltes	32

# RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 2 juillet 2024

### DEMANDE DE CRÉATION D'UNE DIRECTION RÉGIONALE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

**CONSIDÉRANT** que le Ministère des Transports et de la Mobilité durable dispose d'une direction régionale partagée entre les régions des Laurentides et de Lanaudière;

**CONSIDÉRANT** que sur l'ensemble des 17 régions administratives du Québec, Lanaudière est l'une des dernières à ne pas détenir sur son territoire une direction régionale du Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) qui lui soit propre et distincte;

**CONSIDÉRANT** l'importance de décentraliser les services gouvernementaux pour assurer une meilleure communication et une plus grande proximité avec les citoyens, municipalités et organismes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu de demander au gouvernement du Québec de s'engager rapidement à créer une direction du Ministère des Transports et de la Mobilité durable pour la région de Lanaudière, et ce, au bénéfice des citoyennes et citoyens.

### ADMQ-ACHAT DE LA LICENCE MUNYS

**CONSIDÉRANT** que l'ADMQ a lancé une nouvelle plateforme, Munys, qui représente un nouveau tableau de bord en gestion municipale regroupant un calendrier des obligations légales et réglementaires à effectuer, ainsi que des outils pour nous aider à répondre adéquatement aux besoins croissants de la gestion municipale ;

Il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat de la licence Munys.

# RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 6 août 2024

### DÉNEIGEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027

La conseillère, Mme Josianne Chayer, se retire des discussions et ne participe pas au résultat de la décision.

Il est résolu à la majorité de 3 contre 1 d'accorder le contrat de déneigement pour une période de trois ans à la Ferme l'Achigan Inc.

### OCTROI DE CONTRAT POUR DES TRAVAUX SUR LA ROUTE 125

**ATTENDU** qu'en juillet dernier, la municipalité a lancé un appel d'offres par voie d'invitation, portant le numéro P-24-003-63040, auprès de deux entrepreneurs, pour des travaux de changement de ponceau sur la Route 125;

**ATTENDU** l'ouverture des soumissions conformes reçues le 6 août 2024 à 11 h, telles qu'établies dans le tableau suivant :

#### **Nom des soumissionnaires Prix soumis (incluant les taxes applicables)**

Colas	172 232,55 \$
Latendresse Asphalte inc.	90 255,38 \$

**ATTENDU** que cette dépense sera partagée avec la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, selon la résolution 7458-07-2024 acceptée en date du 16 juillet 2024 par la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan;

**ATTENDU** que la portion de la dépense de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest sera remboursée par le programme de la TECQ 2019-2023 (Taxes sur l'essence et contribution du Québec);

Il est résolu d'octroyer le contrat des travaux de changement de ponceau à l'entreprise Latendresse Asphalte Inc.

## **COLLOQUE DE LA ZONE DE LANAUDIÈRE**

Le colloque des directeurs généraux se tiendra le jeudi 5 septembre prochain à Lanoraie.

Il est résolu à l'unanimité que la directrice générale participe au colloque annuel de la zone Lanaudière;

## **MAISON DE LA FAMILLE MONTCALM - PUBLICITÉ**

Il est résolu de commanditer un espace publicitaire dans le journal de l'Association Carrefour

Montcalm (ACFM) pour la période de septembre 2024 à juin 2025.

## **ENTRETIEN DES MEUBLES DE L'AIRE DE REPOS**

Il est résolu d'octroyer un contrat à Stéphane Durand pour les travaux d'entretien des meubles de l'aire de repos, incluant le sablage et la teinture des bancs, de la table, de la pergola et du mur de l'espace sanitaire.

## **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 159-2024-RELATIF À LA TARIFICATION POUR LES INTERVENTIONS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DESTINÉES À UN NON- RÉSIDENT**

Le conseiller Bernard Benoit donne avis de motion qu'à une séance subséquente sera adopté le Règlement numéro 159-2024 relatif à la tarification pour les interventions du service de sécurité incendie destinées à un non-résident et dépose le projet de règlement.

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que :**

Le conseil municipal de la municipalité de Saint-Roch-Ouest a présenté et adopté un projet de règlement lors de sa séance ordinaire du 6 août 2024, en même temps que l'avis de motion requis par la loi a été donné.

Le projet de règlement porte sur l'adoption d'un règlement relatif à la tarification des interventions du service de sécurité incendie destinées aux non-résidents.

L'adoption de ce règlement est prévue lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 3 septembre 2024 à 20 h, à la mairie située au 270, Route 125, Saint-Roch-Ouest.

Le projet de règlement est déposé au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures habituelles de bureau.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST, ce 14 août 2024.

-Original signé-

---

Sherron Kollar,

Directrice générale et greffière-trésorière

## Protégez-vous contre la maladie de Lyme Nouvelles zones à risque dans la région de Lanaudière

**Joliette, le 25 juin 2024** - La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière rappelle à la population l'importance de se protéger contre les piqûres de tiques, car ces insectes peuvent transmettre la maladie de Lyme.

### Situation dans Lanaudière

Il y a 33 municipalités dans Lanaudière qui sont considérées comme des zones à risque de contracter la maladie de Lyme. Pour connaître les municipalités ciblées dans la région et ailleurs au Québec, consultez la carte interactive au <https://www.inspq.qc.ca/zooses/maladie-de-lyme> ou [la liste](#) des municipalités.

### Les tiques porteuses de la maladie de Lyme

La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires, porteuse de la bactérie *Borrelia burgdorferi*.

On retrouve principalement cet insecte dans les herbes hautes et les végétaux sur le sol. Si une tique s'agrippe à votre peau et qu'elle vous pique, il faut la retirer de façon sécuritaire et suivre certaines recommandations. Pour savoir quoi faire lors d'une piqûre, consultez le <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/retrait-dune-tique-en-cas-de-piqure>.



### Traitement à titre préventif

Si vous avez été piqué par une tique dans une zone à risque, un antibiotique pourrait vous être prescrit de façon préventive. Pour évaluer si un traitement préventif est recommandé, communiquez avec Info-Santé 811 ou consultez un professionnel de la santé dans les plus brefs délais.

### Symptômes

Des symptômes peuvent apparaître entre 3 et 30 jours après une piqûre de tique. Le symptôme le plus caractéristique est une rougeur de la forme d'une cible au site de la pique. Celle-ci cause peu ou pas de douleur, ni de démangeaison et dure au moins 2 jours. La fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures peuvent aussi être présents.



Si vous présentez un ou plusieurs symptômes de la maladie de Lyme, appelez Info-Santé 811 ou consultez un professionnel de la santé. Lorsque détectée à un stade précoce, l'infection se traite à l'aide d'antibiotiques. Si elle n'est pas détectée ni traitée rapidement, des complications peuvent survenir, comme des problèmes cardiaques, neurologiques et articulaires qui sont parfois irréversibles.



## Conseils de prévention

Pour éviter les piqûres de tiques, voici des habitudes à adopter lors d'activités extérieures :

- Marcher en forêt dans les sentiers et éviter les herbes hautes;
- Utiliser un chasse-moustiques sur les parties exposées du corps;
- Porter un chapeau, des souliers fermés et des vêtements longs de couleurs claires, pour repérer les tiques plus facilement;
- Placer son chandail dans son pantalon et enfiler ses bas par-dessus son pantalon pour empêcher les tiques de grimper le long des jambes;
- Inspecter ses vêtements, son équipement et son corps après toute activité extérieure. Se faire aider par une autre personne ou utiliser un miroir pour examiner les parties moins visibles comme le dos;
- Inspecter son animal après les sorties et retirer rapidement toute tique retrouvée sur lui;
- Prendre un bain ou une douche dès que possible, idéalement dans les 2 heures suivant l'activité extérieure, pour vérifier la présence de tiques. Cela permettra également d'enlever les tiques qui ne seraient pas solidement attachées à la peau;
- Profiter aussi de l'heure du bain pour examiner les enfants.

Pour plus d'informations sur la maladie de Lyme et la prévention des piqûres de tiques, vous pouvez consulter les outils suivants :

- [Site Web du Gouvernement du Québec](#);
- [Feuillet Avant qu'une tique vous pique...](#);
- [Affiche 10 cachettes préférées des tiques sur votre corps](#);
- [Dépliant Maladie de Lyme en milieu de travail \(pour les employeurs\)](#);
- [Dépliant Maladie de Lyme en milieu de travail \(pour les travailleurs\)](#).

- 30 -

**Source :** Service des communications

## Vous déménagez? Conseils pour éviter les punaises de lit

**Joliette, le 27 juin 2024** - À l'approche des déménagements, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière vous invite à prendre des précautions pour éviter la propagation des punaises de lit.



Les punaises de lit peuvent se faufiler dans des espaces aussi étroits que l'épaisseur d'une carte bancaire. Elles causent des lésions qui ressemblent à des piqûres de moustiques et souvent, des démangeaisons. Pour être en mesure de reconnaître les punaises de lit et leurs œufs, visitez la page [Reconnaître les punaises de lit et en prévenir l'infestation | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

### Précautions à prendre lors d'un déménagement

- Si vous engagez une firme de déménageurs, informez-vous des mesures qui sont prises pour éviter que des punaises restent cachées dans les couvertures ou le camion.
- Si vous louez un camion, inspectez-le et passez l'aspirateur ou le balai avec soin avant d'y entrer vos articles. Assurez-vous que le camion et le matériel de déménagement, incluant les couvertures, soient exempts de punaises.
- Fermez les boîtes de carton de manière étanche en bouchant les trous et les fissures avec du gros ruban adhésif.
- Gardez vos vêtements, votre literie et vos objets dans des contenants ou des sacs étanches jusqu'à ce que vous soyez certain que le nouveau logis est exempt de punaises.
- Inspectez soigneusement votre nouveau logis, en portant une attention particulière aux chambres. À l'aide d'une lampe de poche, vérifiez les fissures, les plinthes et les moulures. Les tapis et les moquettes sont également d'excellentes cachettes pour les punaises de lit.
- Nettoyez à fond toutes les pièces et passez l'aspirateur partout. Ensuite, jetez le sac ou le contenu de l'aspirateur dans une poubelle fermée à l'extérieur.
- Débarrassez-vous des objets laissés par les locataires précédents et évitez de rapporter chez vous des articles usagés en mauvais état ou abandonnés sur les trottoirs (matelas, sommiers, meubles en bois ou rembourrés).
- Si vous vous débarrassez de vos articles parce qu'ils sont infestés, inscrivez clairement dessus *À jeter - Punaises* afin d'éviter que ces articles ne soient récupérés par d'autres personnes.

### Que faire si votre nouveau logement est infesté?

Avisez votre propriétaire s'il y a des punaises de lit dans votre logement. Il devra alors faire appel à un exterminateur détenteur d'un permis valide et certifié pour l'utilisation de pesticides. N'essayez surtout pas de régler le problème vous-même. Les produits en vente libre nuisent au travail des exterminateurs. De plus, ces produits peuvent être très dangereux pour la santé s'ils ne sont pas utilisés selon les recommandations du fabricant.

Pour en savoir davantage sur la meilleure façon de choisir une entreprise de gestion de parasites, consultez la page : [Recourir aux services d'une entreprise de gestion parasitaire | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

## Les chauves-souris et les autres animaux sauvages pourraient avoir la rage. Évitez leur contact!

**Joliette, le 12 août 2024** – La saison estivale est commencée, les sorties extérieures sont fréquentes ainsi que le risque de contacts avec les animaux. La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière tient à rappeler à la population les comportements sécuritaires à adopter afin de prévenir le risque d'exposition au virus de la rage.

Ce virus se transmet généralement par la salive d'un animal sauvage ou domestique infecté lors d'une morsure, d'une griffure ou d'un contact avec une plaie fraîche ou une muqueuse (bouche, nez, yeux).

Les animaux sauvages, tels que le raton laveur, le renard et la mouffette, sont particulièrement à risque de transmettre la rage. Notons également qu'une exposition à une chauve-souris doit toujours être évaluée, car elles sont, quant à elles, très à risque de transmettre la rage.

### Prévenir les expositions à risque au virus de la rage en appliquant les mesures suivantes :

- Évitez d'approcher, de toucher, de caresser, de nourrir ou de soigner des animaux inconnus, errants ou sauvages;
- Gardez vos chiens attachés ou en laisse dans un endroit à l'abri des animaux sauvages;
- Faites vacciner vos animaux contre la rage;
- Apprenez aux enfants les comportements sécuritaires à adopter envers les animaux;
- Ne laissez jamais de jeunes enfants sans surveillance en présence d'un animal;
- Empêchez les animaux sauvages de s'approcher de votre domicile et de vos animaux domestiques en bloquant les voies d'accès aux bâtiments et aux poubelles.

### Mesures à prendre si vous avez été mordu ou griffé par un animal inconnu, errant ou sauvage ou si vous avez été en contact avec une chauve-souris :

- Nettoyez immédiatement la plaie à grande eau et au savon pendant 10 à 15 minutes;
- Contactez rapidement Info-Santé 811, option 1, pour une évaluation. Si une vaccination est nécessaire, celle-ci permettra de prévenir la rage avant l'apparition des symptômes puisqu'il n'existe aucun autre traitement contre cette maladie.

Pour plus de renseignements concernant la prévention de la rage, consultez les ressources suivantes :

- [Rage chez l'humain | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

260, rue Lavaltrie Sud  
Joliette (Québec) J6E 5X7  
Téléphone : 450 759-1157  
[www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca](http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca)

- [Attention Une chauve-souris! Et si elle avait la rage.... Ne me touche pas \(gouv.qc.ca\)](#)
- [Les animaux sauvages n'ont pas besoin de votre aide! \(quebec.ca\)](#)
- [Prévenir les morsures de chien](#)
- [Quoi faire pour éloigner les animaux sauvages de votre propriété](#)

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
Renseignements : Véronick Talbot  
Cheffe de service des communications  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
[veronick.talbot.ciessian@sss.gouv.qc.ca](mailto:veronick.talbot.ciessian@sss.gouv.qc.ca)



## MESSAGE IMPORTANT À TOUS LES CITOYENS ET VISITEURS

### LE MILDIU, UNE MALADIE À SURVEILLER EN 2024

PRÉVENIR ET RECONNAÎTRE LE MILDIU DANS  
LA TOMATE ET LA POMME DE TERRE

AU JARDIN



En 2023, plusieurs foyers d'infestation du mildiou, une maladie causée par le microorganisme *Phytophthora infestans*, ont sévi dans diverses régions du Québec. Extrêmement destructrice pour la pomme de terre et la tomate, la maladie peut également se développer sur le pétunia et la [morelle](#). Des conditions humides couplées à des températures fraîches favorisent son développement.

C'est une maladie qui peut causer des pertes économiques importantes pour les producteurs agricoles. Les structures qui permettent à ce microorganisme de se disséminer (spores) sont facilement transportées par le vent et peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres, propageant ainsi la maladie. Celle-ci se développe rapidement à la suite de l'apparition des symptômes. *Phytophthora infestans* est très virulent et les plantes atteintes peuvent être détruites en quelques jours. En raison de ce risque, le mildiou est donc l'affaire de tous. Sa présence doit obligatoirement être déclarée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec si elle est détectée dans une [zone de culture protégée](#). Le mildiou ne pose pas de risque pour la consommation humaine : les tubercules de pommes de terre et les tomates issus de plantes infectées peuvent être consommés sans danger. Toutefois, pour éviter la propagation de la maladie, les tubercules récoltés de votre jardin l'an dernier ne doivent pas être replantés cette année.

#### MESURES DE PRÉVENTION ET ACTIONS RECOMMANDÉES

- ▶ Semer des pommes de terre certifiées. Ne pas conserver de tubercules de pommes de terre pour les replanter l'année suivante et ne pas planter de pommes de terre vendues à l'épicerie;
- ▶ Privilégier les variétés de tomates tolérantes au mildiou;
- ▶ Espacer suffisamment les plantes pour favoriser une bonne circulation d'air;
- ▶ Éviter d'arroser le feuillage des plantes et d'arroser le soir, pour que le sol et le feuillage ne demeurent pas humides pendant une longue période;
- ▶ Visiter souvent le potager et surveiller la présence de symptômes de mildiou. En cas de doute, nous vous invitons à contacter votre [direction régionale](#) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Dès l'apparition des premiers symptômes, les plants de pommes de terre et de tomates infectés doivent être arrachés et jetés. L'élimination des plants évite la formation de spores qui pourraient contaminer les champs et les potagers avoisinants.

#### RECOMMANDATIONS LORSQUE LE MILDIU EST DÉTECTÉ

- ▶ Arracher les plants de tomates infectés et les jeter dans un sac de plastique fermé. Il ne faut pas laisser les plantes atteintes sur le sol ou les faire composter;
- ▶ Détruire la partie aérienne des plants de pommes de terre atteints (défaner). Les tubercules de pommes de terre peuvent être récoltés et consommés, mais ne doivent pas être semés l'année suivante. Les rebuts de tubercules infectés doivent être jetés;
- ▶ Les outils, les vêtements, les chaussures et les mains peuvent transmettre la maladie lorsqu'elle est présente; il faut bien les nettoyer et les désinfecter. L'alcool isopropylique (alcool à friction) peut être utilisé.
- ▶ Informer les voisins qui cultivent des pommes de terre et des tomates de la présence de la maladie à proximité pour qu'ils vérifient l'état de leur culture et prennent les mesures nécessaires.





**Sur la feuille** : au début, présence de taches noir verdâtre, huileuses et irrégulières sur les feuilles. En conditions humides, les taches s'agrandissent rapidement pour former des plages brunes aux contours irréguliers. Elles sont parfois entourées d'un halo vert pâle. À la face inférieure des feuilles, un duvet blanc grisâtre (mycélium) peut se développer en bordure des taches. Les feuilles entières peuvent flétrir, dépérir et mourir. Des lésions brunes (chancres) peuvent aussi se développer à partir du point d'attache des feuilles sur la tige.



**Sur les fruits** : présence de taches brun verdâtre, huileuses et bosselées (avec une texture en pelure d'orange), qui ont une marge irrégulière et peuvent s'étendre sur la surface entière du fruit. Le fruit reste généralement ferme. Un duvet blanc (mycélium) peut apparaître sur les taches.



**Sur la tige** : présence de taches irrégulières, brun foncé à noires, débutant à la zone d'attache des feuilles sur la tige ou à l'extrémité de la tige. En conditions humides, présence possible d'un duvet blanc (mycélium) en bordure des taches. Les taches peuvent prendre rapidement de l'expansion et évoluer en plus grandes lésions pouvant couvrir ou encercler toute la tige. Les tiges infectées sont fragiles, cassent facilement et peuvent mourir.

La plante peut dépérir partiellement ou complètement.

## IDENTIFICATION POMME DE TERRE



**Sur la feuille** : présence de taches vert pâle à vert foncé, circulaires ou irrégulières, aux faces supérieure et inférieure. Les tissus deviennent brun foncé et secs, et une bordure vert pâle peut être présente. À la face inférieure, un duvet blanc (mycélium) peut se développer en bordure des taches. Les taches débutent souvent près du point d'attache des feuilles, à leur marge ou à leur extrémité, là où la rosée séjourne le plus longtemps. Les feuilles entières peuvent dépérir.



**Sur la tige** : présence de taches irrégulières, brun foncé à noires, débutant à la zone d'attache des feuilles sur la tige, au bas des tiges ou à leur extrémité. En conditions humides, présence possible d'un duvet blanc (mycélium). Les taches peuvent prendre rapidement de l'expansion et couvrir presque toute la tige. Les tiges infectées sont fragiles, cassent facilement et peuvent mourir.



**Sur les tubercules** : apparition de brunissement sur les tubercules et dépression de leur épiderme. La chair des tubercules infectés brunit et ces derniers finissent par pourrir.

La plante peut dépérir partiellement ou complètement.

Pour plus d'information, consultez le site Web d'IRIS phytoprotection :  
<https://www.irisphytoprotection.qc.ca/>

Mildiou dans la tomate :  
<https://www.irisphytoprotection.qc.ca/Fiche/Champignon?imageId=8238>

Mildiou dans la pomme de terre :  
<https://www.irisphytoprotection.qc.ca/Fiche/Champignon?imageId=8012>

Vous pouvez également obtenir des renseignements supplémentaires auprès de votre direction régionale.

## Baignade en eau naturelle et risques pour la santé : informez-vous de la qualité de l'eau!

---

**Joliette, le 2 juillet 2024** - Lorsqu'il fait chaud, la baignade en eau naturelle est une activité particulièrement appréciée. La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite rappeler à la population l'importance de s'informer sur la qualité de l'eau avant de s'y baigner, afin d'éviter des problèmes de santé.

### Principaux risques pour la santé liés à la baignade en eau naturelle (lac, rivière, ou bassin naturel)

Les problèmes de santé les plus fréquents associés à la baignade, si l'eau est contaminée, sont la gastro-entérite (diarrhée, crampes abdominales, nausées et vomissements) et les infections des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge ou encore de la peau (dermatite). C'est pourquoi il est important de s'informer de la présence possible de microorganismes qui pourraient avoir des effets néfastes sur la santé (ex. : *E. coli*, *Salmonella*, *Giardia*, cercaires, etc.).

La présence de cyanobactéries, aussi appelées algues bleu-vert, pouvant former un tapis ou une écume de couleur verte sur l'eau, peut également représenter un risque pour la santé en raison des toxines qu'elles peuvent libérer.

Pour plus de renseignements sur les problèmes de santé liés aux eaux de baignade et pour savoir comment les prévenir, consultez le site [Québec.ca](http://Quebec.ca).

Pour toute question concernant un problème de santé survenu à la suite d'une baignade en eau naturelle, communiquez avec Info-Santé en composant le 811.

### Conseils avant la baignade

Baignez-vous si possible dans des endroits où la qualité de l'eau est régulièrement analysée et où les résultats des analyses sont affichés. Avant de vous baigner dans l'eau d'une plage publique, consultez sa cote de classification bactériologique émise par le [Programme Environnement-Plage](#) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Si la plage où vous désirez vous rendre est inscrite à ce programme, les résultats devraient être affichés directement sur la plage, bien en vue. Assurez-vous de consulter régulièrement le site du Programme Environnement-Plage pour accéder aux résultats d'analyse les plus récents.

Les cotes de classification bactériologique, de A à D, indiquent le niveau de concentration de bactéries dans l'eau de baignade. La cote 1 indique que les données ne sont pas disponibles pour le moment. Il est préférable de sélectionner des plages dont l'eau a une cote de meilleure qualité bactériologique, soit celles qui sont classées A ou B. Il est recommandé d'éviter les plages classées D (eau polluée) ainsi que celles dont la qualité de l'eau est inconnue (absentes du registre).

## Conseils pendant la baignade

- Les jeunes enfants devraient être supervisés en tout temps par un adulte afin de prévenir le risque de noyade;
- Peu importe la cote de la qualité de l'eau, il faut éviter d'en avaler lors de la baignade;
- À la sortie de l'eau, il est recommandé de s'essuyer vigoureusement avec une serviette pour prévenir la dermatite du baigneur et les irritations de la peau.

## Situations où il est déconseillé de se baigner

- Lorsqu'il y a de l'écume à la surface de l'eau ou que l'eau a une apparence verte, surtout s'il y a une affiche y interdisant la baignade;
- Dans les sites non aménagés et non adéquatement surveillés (sans sauveteur);
- Après de fortes pluies ou près de sources de pollution (rejets d'eaux usées ou pâturages).

- 30 -

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

**Renseignements :** Pascale Lamy  
Directrice des communications et des relations publiques  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
[Pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca](mailto:Pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca)



**Cyanobactéries.** Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2024). Prévenir les effets des fleurs d'eau d'algues bleu-vert sur la santé. Gouvernement du Québec.

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/algues-bleu-vert/>.

## Veille de chaleur accablante

### La Direction de santé publique de Lanaudière rappelle les mesures de prévention

---

**Joliette, le 16 juillet 2024** - La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière tient à informer la population que des chaleurs accablantes sont prévues d'ici les prochains jours.

#### Voici les principales mesures de prévention à adopter lors de chaleur intense :

- Buvez beaucoup d'eau, sans attendre d'avoir soif;
- Passez quelques heures par jour dans un endroit frais ou à l'air climatisé et informez-vous des options offertes dans votre municipalité pour vous rafraîchir;
- Réduisez vos efforts physiques et portez des vêtements légers;
- Fermez les rideaux ou les stores lorsque le soleil brille et aérez, si possible, la nuit ou tôt le matin, lorsque la température est fraîche;
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches et n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage;
- Utilisez l'eau pour rafraîchir votre peau : prenez une douche ou un bain frais au moins 1 fois par jour et humectez souvent votre corps avec une serviette mouillée ou un vaporisateur d'eau. Il est aussi possible de rafraîchir les enfants en jouant avec de l'eau (jeux d'eau, boyau d'arrosage, pataugeuse, etc.).

Rappelons, finalement, qu'il ne faut jamais laisser un enfant seul dans une pièce chaude peu aérée ni dans une voiture, ne serait-ce que quelques minutes.

#### Les personnes les plus à risque de présenter des complications liées à la chaleur sont :

- Les enfants de 0 à 5 ans;
- Les personnes âgées;
- Les personnes vivant seules ou en perte d'autonomie;
- Les personnes souffrant de maladies chroniques (cardiovasculaires, respiratoires, rénales, diabète), de troubles de santé mentale, ou de dépendance (alcool, drogues);
- Les personnes qui n'ont pas accès à des endroits climatisés;
- Les travailleurs au métier exigeant physiquement, exposés au soleil ou à la chaleur, ou portant des équipements de protection individuelle pendant une longue période;
- Les personnes faisant de l'exercice intense dehors ou dans des locaux mal ventilés non climatisés;
- Les femmes enceintes.

#### Quels sont les symptômes à surveiller?

- Mal de tête;
- Crampes musculaires;
- Enflure des mains, des pieds et des chevilles;
- Fatigue inhabituelle ou épuisement;



- Signes de déshydratation : bouche et peau sèches, forte soif, urine foncée, pouls et respiration rapides;
- Nausées ou vomissements.

En présence de ces symptômes, rendez-vous sans tarder dans un endroit frais et buvez de l'eau. Pour toute question sur votre état de santé, communiquez avec Info-Santé 811 ou consultez un professionnel de la santé.

S'il y a **présence de fièvre, d'étourdissements, de confusion ou de perte de conscience**, il pourrait s'agir d'un coup de chaleur; c'est une **urgence médicale**. Composez le **9-1-1** pour obtenir une assistance immédiate.

Pour en savoir davantage sur les symptômes nécessitant la surveillance de l'état de santé et sur les moyens que vous pouvez prendre pour prévenir les effets de la chaleur, consultez les pages [Effets de la chaleur sur la santé](#) et [Chaleur extrême](#) du site Internet Quebec.ca.

- 30 -

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

**Renseignements :** Véronick Talbot  
Cheffe de service des communications  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
[Veronick.talbot.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca](mailto:Veronick.talbot.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca)

## Agir à la mi-juillet et à la mi-août pour contrer les effets du pollen de l'herbe à poux!

**Joliette, le 10 juillet 2024** - La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière rappelle que, chaque année, plusieurs milliers de Lanaudoises et de Lanaudois souffrent d'allergies saisonnières, également appelées rhume des foins. C'est le pollen de l'herbe à poux, produit de la mi-juillet à octobre, qui est la cause principale de cette allergie. En contrôlant la plante et son pollen, on améliore l'état de santé de nombreuses personnes et on leur permet d'avoir une meilleure qualité de vie, une meilleure capacité à faire leurs tâches, leurs études, leur travail, etc. C'est donc toute la société qui en bénéficie.

### Symptômes de la rhinite saisonnière

Les symptômes d'allergie à l'herbe à poux sont surtout ressentis au niveau du nez et des yeux : picotements, éternuements répétitifs, congestion et écoulement nasal, etc. Des problèmes respiratoires peuvent aussi apparaître, et l'asthme peut s'aggraver chez les personnes qui en souffrent déjà. Pour en savoir plus sur le rhume des foins et sur les moyens de protection et de prévention, consultez la page [Rhinite saisonnière \(rhume des foins\)](#) sur Québec.ca.

Si vous avez des questions à propos de votre santé, communiquez avec Info-Santé 811. Si les symptômes viennent à s'aggraver ou s'ils nuisent énormément aux activités quotidiennes et à la qualité de vie, une consultation médicale peut être nécessaire.

### Deux moments clés dans la région de Lanaudière : la mi-juillet et la mi-août

Il est recommandé d'arracher ou de tondre les plants d'herbe à poux à 2 moments clés : une première fois à la mi-juillet, pour empêcher la première production de pollen, et une deuxième fois à la mi-août, pour éviter la repousse et une seconde floraison. L'herbe à poux se déracine bien, à la main, sans protection particulière. Il est préférable de jeter les plants arrachés et coupés à la poubelle, car les graines d'herbe à poux pourraient « contaminer » le compost et reprendre le cycle. Il est important de savoir que l'herbe à poux est une plante annuelle : la couper une seule année réduira le pollen dans l'air cette année-là seulement. Il faut donc que l'entretien de l'herbe à poux se fasse de façon répétée, annuellement, pour obtenir un contrôle efficace.

### Endroits à cibler

Il faut d'abord agir près des habitations, car la majeure partie du pollen ne voyage pas au-delà de 800 mètres. Il faut également prioriser les terrains de prédilection de cette mauvaise herbe : le long de l'accotement des routes asphaltées, des rues et des trottoirs, sur les terrains en construction, les terrains vagues, les terrains en zones industrielles, les sites de dépôts de neige, etc.

Pour en savoir davantage, consultez la page [Reconnaître et limiter l'herbe à poux](#) sur Québec.ca et le [Guide de gestion et de contrôle de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes](#) publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

260, rue Lavaltrie Sud  
Joliette (Québec) J6E 5X7  
Téléphone : 450 759-1157  
[www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca](http://www.ciasss-lanaudiere.gouv.qc.ca)

**Source :** Direction de santé publique  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

**Renseignements :** Pascale Lamy  
Directrice des communications et des relations publiques  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
[Pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca](mailto:Pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca)





# MARCHE DANS MES BOTTINES

**JE NE SUIS  
PAS UN  
DIAGNOSTIC**

**JE SUIS UN  
HUMAIN  
TOUT COMME  
TOI**

**LES PILLULES,  
C'EST PAS  
MAGIQUE**

**JE NE SUIS PAS FOU,  
JE VIS AVEC UN  
DIAGNOSTIC**

**JE NE SUIS  
PAS PLUS  
DANGEREUX  
QUE TOI**

**LA SANTÉ MENTALE  
TOUCHE TOUT LE  
MONDE**



**Viens voir nos bottines au 114 rue Montcalm, St-Esprit  
août 2024**



450-839-7050



La Rescousse Montcalm



larescoussemontcalm  
@videotron.ca

# Bibliothèque Alice-Parizeau



## Heures d'ouverture

<b>Mardi</b>	<b>9 h</b>	<b>à 17 h 30</b>
<b>Mercredi</b>	<b>12 h 30</b>	<b>à 17 h 30</b>
<b>Judi</b>	<b>12 h 30</b>	<b>à 17 h 30</b>
<b>Vendredi</b>	<b>12 h 30</b>	<b>à 19 h</b>
<b>Samedi</b>	<b>10 h</b>	<b>à 14 h</b>

**N'oubliez pas** que nous avons le service de la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour remettre plus rapidement les livres en circulation.



## Les bibliothèques comme milieu de vie

Le rôle des bibliothèques dépasse aujourd'hui largement celui d'un entrepôt à livres ou d'un lieu pour les emprunter. Elles sont devenues ce qu'on appelle un milieu de vie. Après la maison, le travail ou l'école, la bibliothèque a maintenant pour vocation d'être un lieu de rencontres que l'on habite pleinement. Les usagers y viennent dorénavant non seulement pour avoir accès à la connaissance et à l'information, mais ils ont aussi l'occasion d'y vivre toute une panoplie d'expériences culturelles (expositions, contes animés, etc.), et de socialiser avec des gens de tous les horizons. Il s'agit en somme d'un autre « chez-soi » qui vise à accueillir tous les citoyens sans discrimination.

Cette nouvelle vocation est en lien avec le Manifeste de l'UNESCO sur la Bibliothèque Publique, qui stipule que « les services de la bibliothèque publique sont fournis sur la base de l'égalité d'accès pour tous, indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, du sexe, de la religion, de la nationalité, de la langue, du statut social et de toute autre caractéristique ».

Source : [https://www.abpq.ca/manifeste\\_unesco.php](https://www.abpq.ca/manifeste_unesco.php)

En plus de remplir une mission éducative évidente, les bibliothèques jouent également un grand rôle social. Les bibliothèques ont un rôle actif à jouer dans nos villages, il importe plus que jamais de réaliser à quel point ce lieu fait partie intégrante du tissu social qui fabrique notre société. Prenons-en soin et utilisons-les, elles sont essentielles à notre bien-être.



La Bibliothèque de Saint-Esprit cherche à connaître les talents des citoyens de la municipalité. Considérant que les journées de la culture du 27-28 et 29 septembre prochain sont un moment unique pour mettre en valeur les artistes et les talents des résidents locaux, c'est pourquoi cet avis de recherche est lancé. Vous êtes photographe, artiste peintre, artisan du bois, écrivain ou autre, faites-nous signe en téléphonant à la bibliothèque au 450-831-2274 ou envoyez un message à [biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca).



45 des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0



[biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca)



450-831-2274

# Message de notre église



## Pèlerinage au cimetière 24

Comme d'habitude, notre pèlerinage au cimetière se tiendra le 2<sup>e</sup> dimanche de septembre, soit le 8 septembre 24, après la célébration eucharistique de 9h. S'il pleut, la cérémonie se tiendra dans l'église. Profitons de ce moment pour rendre hommage à nos disparus de la dernière année, établissons un lien avec eux en priant en nous souvenant du meilleur qu'ils nous ont laissés. Par la même occasion, venons saluer tous les disparus de nos familles, nos amis qui reposent dans notre cimetière. Même si ce n'est pas très gai, c'est un moment privilégié pour nous souvenir de notre condition humaine, fragile qui ne sera pas dispensée de la mort.

## Bon été et bonnes vacances!

Que ce temps favorable à la vie extérieure soit une occasion de nous replonger dans le silence et la beauté de la nature pour nous en imprégner afin que cela nous éveille et nous sensibilise à notre profondeur humaine. Soyons attentifs aux gens que nous allons rencontrer, laissons-nous émerveiller par leurs qualités, leurs talents, leur bonté et leur amour.





MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**



Activité gratuite,  
ouverte à tous!

## VENEZ JASER AVEC NOS AÎNÉS

(Animation, partage, accueil de ressources, musique, chant, danse)

### THÈMES DE JUIN – JUILLET ET AOÛT

**JUIN:** Découvrons la vie agricole

**JUILLET:** J'apprécie ma vie communautaire à Saint-Esprit

**AOÛT:** Je cultive ma santé mentale positive

**QUAND:** TOUS LES JEUDIS

**HEURE:** DE 13 H À 16 H

**OÙ:** AU PARC BENNY (PRÈS DES JEUX D'EAU)





Visitez notre site web pour  
l'horaire complet!



**Cet automne, je prends soin de moi!**

*Cours de groupe*

Yoga Méditation QiGong Danse méditative Ateliers

**Centre Jyoti**

**Réservez votre place dès maintenant**

514-475-3938 ou 514-444-3436

**centrejyoti.com**

126 rue Principale, Saint-Esprit




# COURS GARDIENS AVERTIS!

Entièrement revu et enrichi. Le cours de Gardiens avertis met davantage l'accent sur les techniques de secourisme. Ce cours couvre une vaste gamme de sujets, allant de la gestion des comportements difficiles aux compétences en leadership, en passant par ce que l'on attend des gardiennes et gardiens d'enfants. Le cours de Gardiens avertis approfondira et renforcera le sentiment de responsabilité que les jeunes ressentent lorsqu'ils gardent des enfants. Le programme a été revu afin de faciliter l'apprentissage des soins à donner en cas d'urgence.

Préalable: avoir 11 ans et plus

Durée : de 9 h à 16 h

Coût résident : 25 \$ par jeune

Coût non-résident : 50 \$ par jeune

Le participant doit apporter: 2 collations, 1 lunch, papier, crayons et une poupée (facultative)

## **VENDREDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2024**

(Journée pédagogique CSS des Samares et Collège Esther-Blondin) **Durée : 5-6 h**

### **Contenu:**

- Comment être responsable et faire preuve de leadership.
- Comment prendre de bonnes décisions et gérer les comportements difficiles.
- Les stades de développement des enfants et les stratégies adaptées à chacun.
- Comment nourrir et habiller les enfants et les bébés, jouer avec eux et changer une couche.
- Comment reconnaître et prévenir les situations dangereuses, faire des choix éclairés et promouvoir les comportements sécuritaires.
- Les notions de secourisme de base dont le RCR.
- Le gardiennage comme emploi.

**Pour information ou inscription :** Geneviève Grignon au 450-831-2114 p. 7530  
ou [loisirs@saint-esprit.ca](mailto:loisirs@saint-esprit.ca)

Animatrice jeunesse de la Croix-Rouge canadienne - Nancy Riquier

En collaboration avec Atout Plus partenaire de formation de la Croix-Rouge canadienne.

# PROGRAMMATION ACTIVITÉS LOISIRS

## SESSION AUTOMNE 2024

Période d'inscription : 9 et 10 septembre 2024

À la Mairie, 21 rue Principale, Saint-Esprit

Lundi 9 septembre : de 8 h 30 à 19 h / Mardi 10 septembre : de 8 h 30 à 17 h

\*Badminton et Pickleball – Signature de contrat, 1 responsable par équipe, selon disponibilité des terrains.

- Début des activités : Semaine du 16 septembre
- Fin des activités : Semaine du 8 décembre

\*Les dates pourraient être différentes selon les activités de fournisseurs privés.

Informations : Geneviève Grignon

Coordonnatrice des loisirs, vie communautaire et communications

loisirs@saint-esprit.ca / 450-831-2114 poste 7530

## ACTIVITÉS SPORTIVES LIBRES

### GYMNASE DE L'ÉCOLE DOMINIQUE-SAVIO

#### BADMINTON

##### Lundi

**Durée** : 13 semaines **Horaire** : Les lundis, bloc de 1h

**Dates** : Du 16 septembre au 9 décembre 2024 **Heures** : 18 h à 19 h

**Lieu** : Gymnase de l'école Dominique-Savio, 39 rue des Écoles, Saint-Esprit

**Description** : Réservation au terrain. 3 terrains de disponibles

Les terrains de badminton peuvent être utilisés pour jouer en simple (2) ou en double (4).

**Matériel obligatoire** : Raquette de badminton, volants et espadrilles à semelles blanches (obligatoire). **Coûts** : Gratuit pour les résidents

##### Mercredi

**Durée** : 13 semaines **Horaire** : Les mercredi, bloc de 2h (possibilité de bloc de 1h

**Dates** : Du 18 septembre au 11 décembre 2024 **Heures** : 18 h à 21 h

**Lieu** : Gymnase de l'école Dominique-Savio, 39 rue des Écoles, Saint-Esprit

**Description** : Réservation au terrain. 3 terrains de disponibles

Les terrains de badminton peuvent être utilisés pour jouer en simple (2) ou en double (4).

**Matériel obligatoire** : Raquette de badminton, volants et espadrilles à semelles blanches (obligatoire). **Coûts** : Gratuit pour les résidents



## PICKLEBALL

### Lundi

**Durée :** 13 semaines **Horaire :** Les lundis, bloc de 2h

**Date :** Du 16 septembre au 9 décembre 2024 **Heure :** 19 h à 21 h

**Lieu :** Gymnase de l'école Dominique-Savio, 39, rue des Écoles, Saint-Esprit

**Description :** Réservation au terrain; 3 terrains disponibles

Les terrains de pickleball sont habituellement utilisés pour jouer en double (4).

**Matériel obligatoire :** Raquette de pickleball (8 raquettes disponibles pour emprunt), balle (disponible pour emprunt) et espadrilles à semelles blanches (obligatoire)

**Coûts :** Gratuit pour les résidents

### Jeudi

**Durée :** 13 semaines **Horaire :** Les jeudis, bloc de 2h

**Date :** Du 19 septembre au 12 décembre 2024 **Heure :** 19 h à 21 h

**Lieu :** Gymnase de l'école Dominique-Savio, 39, rue des Écoles, Saint-Esprit

**Description :** Réservation au terrain; 3 terrains disponibles

Les terrains de pickleball sont habituellement utilisés pour jouer en double (4).

**Matériel obligatoire :** Raquette de pickleball (8 raquettes disponibles pour emprunt), balle (disponible pour emprunt) et espadrilles à semelles blanches (obligatoire)

**Coûts :** Gratuit pour les résidents

**KARATÉ** \*Veuillez prendre note que cette activité ne relève pas des services de la municipalité, puisqu'il s'agit d'un fournisseur privé.

**Horaire :** Les mardis de 18 h 15 à 20 h 30

**Date :** Début le 3 septembre 2024 (à confirmer) **Heure :** 18 h 15

**Lieu :** Gymnase de l'école Dominique-Savio, 39, rue des Écoles, Saint-Esprit

**Réservation et informations :** Marcel Daigle / 514-912-2126 / karateksl@hotmail.com

## CAFÉ DES AINÉS

**Horaire :** Tous les jeudis **Heure :** 13 h à 16 h

**Lieu :** Parc Benny (temps chaud) et salle du conseil,

21 rue Principale (Mairie) dès la mi-fin septembre **Description :** VENEZ JASER AVEC NOS AÎNÉS(Animation, partage, accueil de ressources, musique, chant, danse, etc.)

**Coûts :** Gratuit et pour tous

## CLUB FADOQ

**Horaire :** Tous les mardis      **Date :** Dès le 10 septembre 2024

**Heure :** 13 h à 16 h 15    **Lieu :** Salle du conseil, 21 rue Principale (Mairie)

**Description :** Nouveaux et anciens jeux, à vous de nous guider dans vos choix.

**Coûts :** Pour les membres de la FADOQ

Suivez-nous sur Facebook : FADOQ Saint-Esprit / Courriel : clubfadoq.saint.esprit@gmail.com

## CLUB ÉCO

**Horaire :** le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois      **Date :** Dès le 11 septembre

**Heure :** 19 h    **Lieu :** À la bibliothèque Alice-Parizeau (45, rue des Écoles)

**Description :** Pour discuter et échanger sur tous les aspects de l'éco-responsabilité.

Thèmes : 11 septembre : Reprendre le contrôle de sa cuisine

9 octobre : Fabrication de cadeaux de Noël / 13 novembre : Atelier sur les bouchées festives

11 décembre : Soirée de partages et choix des prochains thèmes

**Inscription :** Aucune inscription nécessaire / Vérifiez l'Info+ pour le sujet du mois

## CLUB DE LECTURE

**Horaire :** Le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois      **Date :** Dès le 18 septembre

**Heure :** 19 h    **Lieu :** À la bibliothèque Alice-Parizeau (45, rue des Écoles)

**Description :** Rassemblement de passionnés de lectures (adultes)

**Inscription :** Aucune inscription nécessaire / Vérifiez l'Info+ pour le sujet du mois

---

# Piscine

La Municipalité de Saint-Esprit est fière de vous annoncer un partenariat avec la ville de Saint-Lin-Laurentides permettant à tous les citoyennes et citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest l'accès au Complexe aquatique de Saint-Lin-Laurentides situé au 550, rue du Parc, Saint-Lin-Laurentides et ce au même tarif de les Saint-Linoises/Saint-Linois. Il ne vous suffit que d'apporter avec vous une preuve de résidence.

Pour connaître les tarifs et les heures d'ouverture de la piscine, nous vous invitons à suivre ce lien <https://www.saint-lin-laurentides.com/divertir/sports-et-loisirs/complexe-aquatique#bains-libres> et visiter le site web de la ville de Saint-Lin-Laurentides.



# BASKETBALL SAISON 2024-2025 SÉLECTIONS

PERSEVERANCE

FORMULAIRE  
À COMPLÉTER  
AVANT LE  
30 AOÛT 24

BASKETBALL

ÉQUIPES  
FÉMININES:

MINI COMPÉTITION  
BENJAMINE  
CADETTE MAJEUR  
JUVÉNILÉ

SEMAINES  
2 ET 9 SEPT

LIEU  
ÉCOLE DU PRÉAMBULE  
ST-CHARLES-BORROMÉE

COÛT  
30\$





MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**

ACTIVITÉ LIBRE, GRATUITE ET OUVERTE À TOUS!

# CLUB DE MARCHÉ

- ✓ Accessible à tous
- ✓ Améliore la capacité musculaire
- ✓ Améliore le souffle
- ✓ Augmente la confiance en soi
- ✓ Stimule l'intellect
- ✓ Crée des liens

*Tous les lundis à 9 h 30*

**Départ au parc des  
Optimistes  
(derrière l'église)**

Une activité physique régulière est un atout indéniable pour votre santé et votre bien-être.

Rejoignez-nous pour des moments de partage conviviaux.



le grand DÉFI  
PRÉSCRIT PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE  
PIERRE LAVOIE

# LA GRANDE MARCHÉ

5 KM

**INSCRIVEZ-VOUS**  
**ONMARCHÉ.COM**  
**GRATUIT ET OUVERT À TOUS**

**DATE :** dimanche 20 octobre 2024

**HEURE :** animation et échauffement de 10 h à 13 h, départ à 11 h

**LIEU :** Parc des Érables  
87, rue St-Isidore, Saint-Esprit

 FÉDÉRATION DES MÉDECINS  
OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

RioTinto

Québec 

PARTENAIRE D'ACTION  
**QUÉBECOR**



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**



municipalité de  
**SAINT-ROCH-OUEST**  
*L'agriculture, c'est dans notre nature*

# Les collectifs 2024

## En septembre, il y aura des collectes des résidus domestiques dangereux (RDD) de 8 h à 16 h :

Août

20 	27  
---	---

Septembre

03 	10  	17 
---	---	---

▣▣▣▣ Samedi 7 septembre, Saint-Julienne au garage municipal, 2456, route 125.

▣▣▣▣ Samedi 14 septembre, Saint-Roch-de-l'Achigan au garage municipal, 1051, rue Principale.



Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024

## On vous assiste dans la gestion de vos matières résiduelles !

- ➔ Votre bac n'a pas été ramassé ?
- ➔ Vous souhaitez nous faire part d'un bris ?
- ➔ Vous avez une grande famille et désirez un bac additionnel ?
- ➔ Vous avez des questions concernant la collecte de vos matières résiduelles (déchets, recyclage ou compostage) ?

Notre équipe sera ravie de répondre à vos questions et/ou requêtes !

450 831-2182, poste 7045  
[gmr@mrcmontcalm.com](mailto:gmr@mrcmontcalm.com)

Nos heures de service sont du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à midi

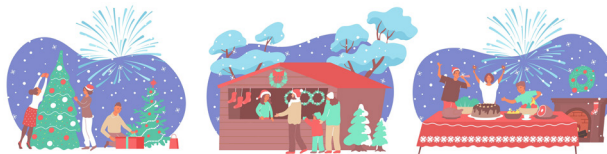
### Municipalités desservies

- Saint-Alexis
- Saint-Esprit
- Sainte-Jacques
- Sainte-Marie-Salomé
- Saint-Roch-de-l'Achigan
- Saint-Roch Ouest
- Saint-Lin-Laurentides
- Saint-Calixte
- Sainte-Julienne
- Saint-Liguori

# MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-ESPRIT

**SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024**

**BIENVENUE AUX EXPOSANTS!**



Le Marché de Noël de Saint-Esprit aura lieu le samedi 16 novembre 2024 de 10 h à 16 h à l'école Dominique-Savio de Saint-Esprit.

Pour vous inscrire à titre d'exposants, remplir le formulaire et le faire parvenir à l'adresse courriel suivante: [loisirs@saint-esprit.ca](mailto:loisirs@saint-esprit.ca) ou à l'adresse de la mairie au 21, rue Principale à Saint-Esprit.

Suite à l'analyse de votre formulaire, nous communiquerons avec vous pour l'acceptation de votre demande.

☆ Les places sont limitées.

**Au plaisir de vous rencontrer!**

Vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription sur le site web de la municipalité : <https://www.saint-esprit.ca/loisirs-et-tourisme/activites-culture-et-installations/marche-de-noel-2024-1> ou à la mairie durant les heures d'ouverture.





# FÊTE FAMILIALE DES RÉCOLTES



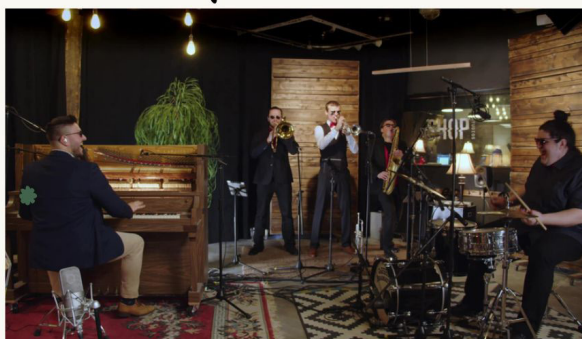
## SAMEDI 7 SEPTEMBRE

*En spectacle:*

*10 h à 16 h*

PRÈS DE L'ÉGLISE, SAINT-ESPRIT

ARTISANS \* MUSIQUE  
ANIMATION \* MAÏS \*  
HOT DOG \* CÔNES  
GLACÉS \*  
MAQUILLAGE \*  
MÉGA TOMBOLA \*  
ET BIEN PLUS!



*Maxence Lapsierre  
et son quartet*

